
BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA

Société Anonyme Monégasque
au capital de 40.000.000 euros
Siège social : 15 bis/17, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE
(en milliers d'euros)

ACTIF	2014	2013
Caisse, banques centrales, CCP.....	15 357	12 958
Créances sur les Etablissements de crédit.....	887 110	817 847
A vue.....	36 936	21 025
A terme.....	850 174	796 822
Créances sur la Clientèle.....	405 576	297 737
Autres concours à la clientèle.....	239 700	165 540
Comptes ordinaires débiteurs.....	165 875	132 197
Titres reçus en pension livrée.....	59 891	212 731
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	117 977	104 042
Actions et autres titres à revenu variable.....	46	23
Participations et autres titres détenus à long terme.....	569	569
Parts dans les entreprises liées		
Immobilisations incorporelles.....	126	155
Immobilisations corporelles.....	141	151
Autres actifs.....	12 621	36 352
Comptes de régularisation.....	2 751	2 115
TOTAL DE L'ACTIF.....	1 502 165	1 484 679

PASSIF

Dettes envers les établissements de crédit.....	100 283	33 948
A vue.....	70 393	28 379
A terme.....	29 890	5 569
Comptes créditeurs de la clientèle.....	1 209 497	1 101 691
A vue.....	780 055	574 544
A terme.....	429 442	527 147
Titres donnés en pension livrée.....	59 891	212 731
Autres passifs.....	2 795	16 389
Comptes de régularisation.....	21 017	11 934
Provisions pour risques et charges.....	7 796	7 822
Dettes subordonnées.....	47 381	47 369
Fonds pour risques bancaires généraux.....	2 624	2 624
Capitaux propres hors FRBG.....	50 881	50 171
Capital souscrit.....	40 000	40 000
Réserves.....	4 000	4 000
Provisions réglementées.....	67	41
Report à nouveau.....	6 130	5 554
Résultat de l'exercice.....	685	576
TOTAL DU PASSIF.....	1 502 165	1 484 679

Le total du bilan est de euros 1 502 165 256.

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers d'euros)

	2014	2013
Engagements donnés.....	92 745	83 069
Engagements de financement		
Engagements en faveur de la clientèle.....	9 650	9 254
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre de la clientèle.....	83 095	73 815
Engagements reçus.....	5 293	1 143
Engagements de garantie sur établissements de crédit.....	5 293	1 143

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE

(en milliers d'euros)

	2014	2013
Intérêts et produits assimilés.....	13 121	16 130
Intérêts et charges assimilés.....	-3 872	-4 360
Revenus des titres à revenu variable.....	1	2
Commissions (produits).....	11 581	9 242
Commissions (charges).....	-599	-550
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	6 132	5 424
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....	-77	597
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 193	853
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-387	-420
PRODUIT NET BANCAIRE.....	27 093	26 918
Charges Générales d'exploitation.....	-26 172	-25 912

Dotations aux amort. et aux prov. Sur immobilisations incorp. et corporelles..	-173	-145
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION	748	861
Coût du risque	10	-566
RESULTAT D'EXPLOITATION	758	295
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	758	295
Résultat exceptionnel.....	299	545
Impôt sur les bénéfices.....	-346	-303
Dotations / Reprise de FRBG et provisions réglementées	-26	39
RESULTAT NET	685	576

Le résultat de l'exercice est de euros 684 575,60.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DE LA BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA 2014

1.1 Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002-03 du 12/12/2002, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

1.2 Conversion des opérations en devises

Conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Bales, à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Comptes de bilan

1.3 Opérations sur titres

Titres de transaction

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement	3 ans
Progiciel bancaire et logiciels liés	5 ans
Logiciels annexes	1/3 ans

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau	5 ans
Agencements	7/10 ans
Petit outillage	3 ans
Véhicule	5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel Informatique	3 ans

Compte de résultat

1.5 Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

1.6 Résultat sur opérations de change

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation :

- les opérations de change à terme dites sèches et celles effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont réévaluées au cours comptant.

- les contrats utilisés dans le cadre d'opérations de couverture d'éléments du bilan sont évalués selon la méthode du cours comptant avec étalement du report / déport.

1.7 Résultats sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15 modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du « mark to market », les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

1.8 Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis quotidiennement pour le portefeuille de placement.

1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions

a) Provisions pour créances douteuses

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100 %.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

b) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

c) Provisions réglementées

Des provisions réglementées sont constituées en fonction d'un pourcentage des encours de crédit à moyen et long terme. Ces provisions sont déductibles du résultat fiscal.

d) Fonds pour risques bancaires généraux

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

e) Risques couverts par l'ancien actionnaire

Il est rappelé qu'au terme des engagements pris avec une contrepartie bancaire de premier rang, un mécanisme de contre garantie décharge la Banque de tous risques inhérents à des litiges et contentieux individuellement identifiés. Ce mécanisme induit, pour les cas visés, un remboursement intégral assumé par la contrepartie de toute condamnation éventuelle affectant en droit la Banque. Ses effets sont pris en compte dans l'estimation des provisions comptabilisées par cette dernière.

1.10 Engagements en matière de retraite

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2014 est évalué à 428 547.31 euros.

1.11 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire)

1. Crédits à la clientèle

	2014	2013
Autres concours à la clientèle	239 700	165 540
Crédits de trésorerie	5 652	8 382
Crédits d'équipement	1 000	2 000
Crédits à l'habitat	143 785	50 581
Autres crédits	87 248	103 308
Créances douteuses	18 024	17 406
Provisions sur créances douteuses	-17 363	-16 796
Créances rattachées	1 354	659
Comptes ordinaires débiteurs	165 875	132 197
Total	405 576	297 737

2. Titres et participations**2.1 Titres en pension livrée**

	2013	2014
titres reçus	212 731	59 891
titres donnés	212 731	59 891

Contrat sur une durée d'un an renouvelable concernant une ligne de titres garanti par un dépôt espèces.

2.2 Obligations et autres titres à revenu fixe

	(2013 pour mémoire)	Placement 2014	Transaction 2014	Total
Etrangères	103 185	117 297	1	117 298
Françaises	0	0		0
Coupons courus	972	1 154		1 154
Provisions	-115	-475		-475
Total	104 042	117 977	1	117 977

(1)

(1) dont 10 475 K euros de titres nantis auprès du Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.

2.3 Actions et autres titres à revenu variable

	(2013 pour mémoire)	Placement 2014	Transaction 2014	Total
Etrangères	23		46	46
Françaises	0			0
Provisions	0			0
Total	23	0	46	46

2.4 Les autres titres détenus à long terme

Montant de 568,8 milliers d'euros représentant la souscription de certificats d'association au Fonds de Garantie des dépôts et titres.

Organisme français créé par la Loi Epargne et Sécurité Financière du 25/6/1999. Sa mission est de collecter des ressources afin d'indemniser les déposants en cas de faillite de leur banque.

3. Comptes créditeurs de la clientèle

	2014			2013		
	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total
A vue :						
Compte épargne						
Comptes ordinaires (1)	780 055	0	780 055	574 544	0	574 544
Total	780 055	0	780 055	574 544	0	574 544
A terme :						
Comptes à terme (2)	429 041	401	429 442	526 851	296	527 147
Emprunt auprès de la clientèle financière			0	0		0
Total	429 041	401	429 442	526 851	296	527 147
Total Général	1 209 097	401	1 209 497	1 101 395	296	1 101 691

(1) dont 26 500 euros de cautions pour les locations de coffres.

(2) dont compte en garanti d'une opération de prêts de titres pour un montant hors intérêts courus de 59 891 K cv euros.

4. Capitaux propres et assimilés / Actionnariat

	Montants au 31.12.2013	Variation	Montants au 31.12.2014
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624		2 624
Capital souscrit	40 000		40 000
Réserves	4 000		4 000
Report à nouveau	5 554	576	6 130
Emprunt Subordonné 1 (en principal)	24 000		24 000
Emprunt Subordonné 2 (en principal)	23 000		23 000
Total des capitaux propres et assimilés (hors résultat 2014)	99 178	576	99 754

Le capital est divisé en 2.500.000 actions de 16 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie. Plus de 99 % des actions sont détenues par la société J. Safra Sarasin Holding Ltd à Bâle.

La Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA est consolidée par intégration globale par la société J. Safra Sarasin Holding Ltd à Bâle.

	(milliers d'euros)
Les capitaux propres et assimilés s'élèvent à	99 754
Les fonds propres réglementaires sociaux s'élèvent à	59 298
Soit une différence de	40 456
Cette différence correspond à :	
Déduction nette des immobilisations incorporelles + provision réglementée	59
Plafonnement des emprunts subordonnés	40 397

Deux emprunts subordonnés ont été consentis à la Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA pour un total de 47 000 K euros remboursables au 31/12/2015 et dont les intérêts sont payables annuellement. Les éléments de détail sont les suivants :

1 - Emprunts consentis par la société SIB Management Holding (Bahamas) Limited.

2 - Le montant des intérêts au titre de l'exercice s'élève à : 591 409,96 euros dont 381 171,78 euros de cours.

5. Ventilation selon la durée résiduelle de certains postes du bilan

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	créances et dettes rattachées	Total fin d'exercice
Dont créances et dettes rattachées					+ non ventilés	2014
Créances sur les établissements de crédit	840 187	46 563	0		360	887 110
Euros	272 778	4 765			28	277 571
Devises	567 409	41 798			332	609 539
Créances sur la clientèle	278 135	112 781	10 690	2 728	1 242	405 576
Euros	119 348	63 896	9 456	1 905	1 014	195 619
Devises	158 787	48 885	1 234	823	228	209 957
Titres	47	116 823	0	0	1 153	118 023
Revenu Fixe	1	116 823	0	0	1 153	117 977
Euros	1	10 068			266	10 335
Devises		106 755			887	107 642
Revenu Variable	46					46
Euros	14					14
Devises	32					32
Titres reçus en pension livrée	0	59 891	0	0		59 891
Euros						0
Devises		59 891				59 891
Total postes de l'Actif	1 118 369	336 058	10 690	2 728	2 755	1 470 600
Dettes envers les établissements de crédit	72 007	28 168	0	0	108	100 283
Euros	15 310					15 310
Devises	56 697	28 168			108	84 973
Titres donnés en pension livrée	0	59 891	0	0	0	59 891
Euros						0
Devises		59 891				59 891
Comptes créditeurs de la clientèle	1 063 953	142 783	0	1 000	1 761	1 209 497
Euros	315 039	42 250		1 000	1 410	359 699
Devises	748 914	100 533			351	849 798
Total postes du Passif	1 135 960	230 842	0	1 000	1 869	1 369 671

8. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs

	2014	2013
Actif	12 621	36 352
Comptes règlements opérations titres	11 260	35 169
Débiteurs divers	1 296	1 120
Dépôt de garantie	65	64
Passif	2 794	16 389
Créditeurs divers	1 136	1 431
Comptes règlements opérations titres	1 658	14 958

9. Ventilation des comptes de régularisation actif - passif

	2014	2013
Actif	2 751	2 115
Charges payées d' avance	291	241
Produits à recevoir	1 666	1 529
Autres	794	345
Passif	21 017	11 934
Charges à payer	11 401	8 611
Autres	9 616	3 323

10. Effectif au 31 décembre

Effectif	2014	2013
Cadres	55	54
Non Cadres	21	18
Total	76	72

11. Rémunération des administrateurs

Le total des rémunérations allouées aux administrateurs pour l'exercice 2014 s'élève à 4.400.000 euros, ce total est inclus dans les frais de personnel.

12. Correctif de valeurs et provisions/réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au 31.12.2013	Dotations	Reprises	Situation au 31.12.2014
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	7 822	35	-61	7 796
Autres provisions réglementées	41	26		67
Total des correctifs de valeurs et provisions	7 863	61	-61	7 863
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624	0	0	2 624

13. Hors bilan sur instruments financiers et titres**Opérations en devises**

Les opérations de change à terme effectuées par la banque, sont des opérations « d'intermédiation », la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

(chiffres en milliers d'euros)	2014	2013
Le montant total des opérations de changes à terme au 31 décembre était le suivant :		
Monnaie à recevoir	720 602	346 149
Monnaie à livrer	720 243	346 058

Le montant total des opérations de prêts ou d'emprunts en devises et de changes au comptant au 31 décembre était le suivant :

Opérations de prêts ou d'emprunts en devises et de change au comptant	71 626	50 348
---	--------	--------

Engagements sur instruments financiers à terme

Pour ces opérations, même principe que les opérations de change à terme, à savoir que la banque n'intervient qu'en tant qu'intermédiaire.

Les engagements au 31/12/2014 étaient les suivants :

Opérations sur instruments de taux d'intérêt	174 751	274 417
Opérations sur inst. de cours de change	141 204	10 626
Opérations sur autres instruments	103 907	66 651

De par son rôle d'intermédiaire, la Banque n'est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.

Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :

Total actif du bilan devises	995 223	960 265
Total passif du bilan devises	995 862	960 953

Au 31 décembre 2014, la position de change la plus importante était longue de 68 267 cv euros et concernait le GBP.

14. Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31 décembre 2014, le CET1 capital ratio était de 13,58 % et excède le minimum réglementaire,

Quant au coefficient de liquidité, déclaré par entité, il s'élève pour la même date à 3,51 . Le minimum étant de 1.

15. Coût du Risque

Variation du coût du risque	2014	2013
dotations provisions risques et charges	-35	-1 080
reprise provisions pour risques et charges	61	567
dotation nette provision créances douteuses	0	-3
reprise provisions créances douteuses	179	0
pertes sur créances couvertes par des provisions	-43	-100
pertes sur créances non couvertes par des provisions	-5 605	-323
récupération créances amorties	5 452	373
Total	10	-566

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice social clos le 31 décembre 2014

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2014, pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

Les états financiers et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2014, le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour

leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat de l'exercice 2014 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2014, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 24 avril 2015.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Humbert CROCI

Claude TOMATIS

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la BANQUE J. SAFRA SARASIN (MONACO) SA, 15 bis/17, avenue d'Ostende à Monaco.
